

Renouveler sa forêt avec le gibier : des solutions existent !!

INVITATION

Un partenariat forestier-chasseur indispensable

Vendredi 25 septembre 2026 à 9 h 30
ARRANS / MONTBARD (21)

*Voir plan et
bulletin d'inscription au verso*

Programme

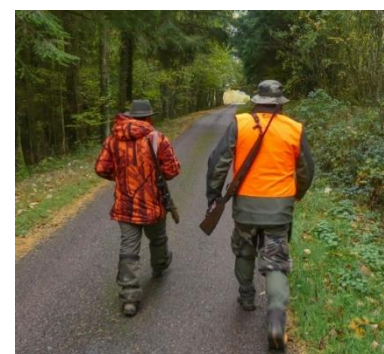
Nous vous présenterons les solutions en matière de gestion forestière mais aussi d'organisation de la chasse qui permettent d'assurer, dans la plupart des cas, le renouvellement de la forêt sans avoir recours aux protections artificielles avec une faune sauvage en bonne santé.

Le matin

- Reconnaître les dégâts sur les peuplements sensibles
- Démarche partagée forestier / chasseur pour évaluer les dégâts
- L'outil du propriétaire forestier : le bail de chasse
- Comment adapter les pratiques forestières ?
- Comment adapter les pratiques de chasse ?

L'après-midi

- Exemple de la Traque-Affût en forêt domaniale du Grand Jailly



Le Centre National de la Propriété Forestière Bourgogne-Franche-Comté (CNPf BFC)

Le CNPF Bourgogne-Franche-Comté est une délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPf), établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.

Parmi ses nombreuses missions, le CNPF propose un programme de formations gratuites, avec plus de quarante rendez-vous annuels.

[Consultez le programme complet sur notre site.](https://www.bourgognefranchecomte.cnpf.fr)

www.bourgognefranchecomte.cnpf.fr

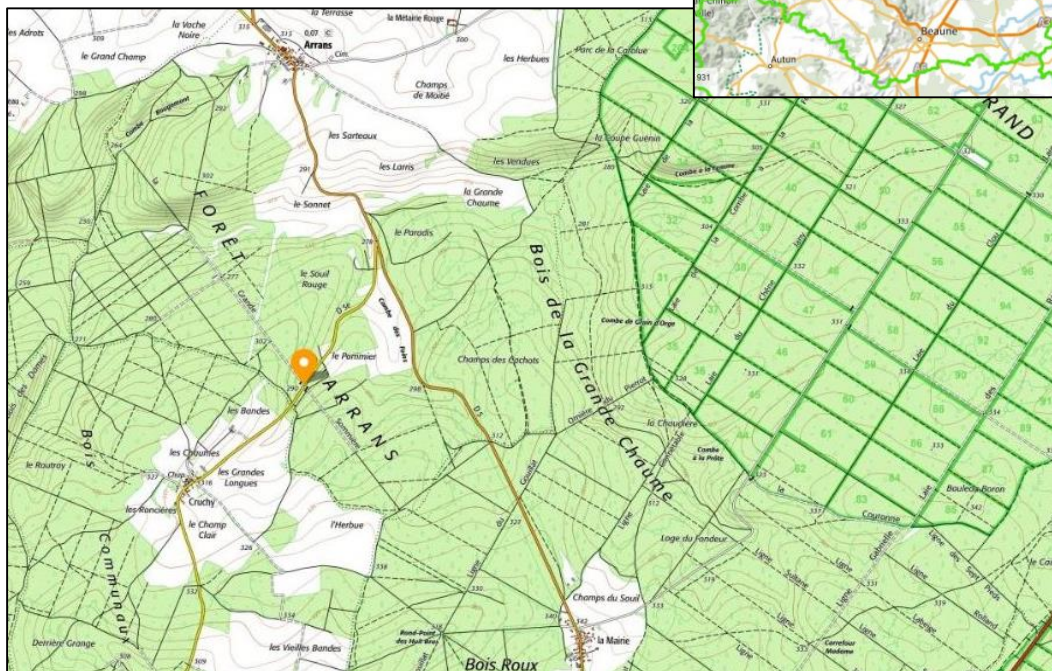
Comment venir ?

Rendez-vous le 25/09/2026 à 9 h 30 le long de la D5e entre Arrans et St-Rémy.

Depuis Montbard, prendre la RD 5 vers Arrans, passer le lieu-dit « La Mairie » puis tourner à gauche en direction de St-Rémy. Suivre les panneaux « Réunion forestière ».

Coordonnées GPS :

47°40'38.4"N, 04°19'12.2"E (47.6773, 4.3201)



Pour vous inscrire

Participation gratuite.

Inscription obligatoire avant le 14 septembre 2026

Par mail : nicolas.bretonneau@cnpf.fr ou téléphone au : 06 28 72 60 50

Adresse : 18 bd Eugène Spuller – 21000 DIJON

Inscription à la réunion n°8 – 25 septembre 2026

Madame, Monsieur.....

Adresse :

Tél. :

Mail :

☐ Participera à la réunion et ☐ réserve 1 repas

étant entendu que tout repas réservé vous engage auprès du restaurant « La Côte d'Or »,

26 rue Carnot, 21500 MONTBARD / Règlement sur place (entrée, plat, dessert, vin, café à 20,5 €)

Attention dupliquer le bulletin si plusieurs participants

Conformément à la législation en vigueur relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données à caractère personnel. Vous bénéficiez, en outre, de la possibilité de limiter ou de vous opposer au traitement qui vous concerne. Vous disposez, de plus, du droit à la portabilité de vos données. Pour toute information, contactez dpo@cnpf.fr

Réunion forestière

Centre National de
la Propriété
Forestière

